

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le jeudi 1 octobre 2009, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché

Rés. 2009-10-285 : Ouverture de la séance

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-286 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point «Affaires nouvelles»:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2009.
4. Correspondance.
5. Comptes et état des revenus et dépenses.
6. Questions de l'assistance.
7. Dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion pour l'année financière 2008.
8. Préavis de mise à pied: préposés aux travaux publics.

9. A) Travaux de voirie/soumission pour diverses réparations d'asphalte.
B) Prix pour la réhabilitation des regards pluviaux dans les rues Notre-Dame et Saint-Jacques.
10. Remplacement du concierge de l'Hôtel de Ville/congé de maladie.
11. Offre de l'architecte et de l'ingénieur pour la construction d'un bâtiment au parc Saint-Jean-Optimiste.
12. Offre de service des consultants MESAR Inc. pour la réalisation de plan et devis pour desservir en eau potable les propriétaires de chalets de la 4^{ème} avenue Lac Croche Sud.
13. Terrain de l'ancienne Auberge le Château.
14. Maison des jeunes/ouverture durant la semaine.
15. Hôtel de Ville/
A) Installation d'un contrôleur pour la gestion des températures d'eau des chaudières.
B) Changer le tapis du Centre Local d'emploi.
16. ADMQ/formation gestion municipale - volet greffe.
17. Projet Mise en valeur/dynamitage.
18. Demande de Mathieu Légaré et Maud Matte-Germain
19. Demande de soumission pour l'agrandissement de la bâtisse du 115 rue Lacordaire (COOP)
20. Questions de l'assistance
21. Affaires nouvelles :
 - a) Toiles pour la salle Aubin/Promotion Ste-Thècle Inc.
 - b) Activer les modifications au plan et règlement d'urbanisme.
 - c) _____
22. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-287 : Adoption du procès-verbal des séances du mois d'août 2009

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 14 septembre 2009, tel que rédigé et

en précisant certains points dans la première période de question.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en septembre 2009

- **Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire**

Réception d'un état de dépôt d'un montant de 1 422.96\$ représentant le versement de la quote-part de gouvernement du Québec, dans le cadre du programme d'assainissement des eaux municipales.

Monsieur Laurent Lessard, approuve le règlement 262-2009 de la Municipalité de Sainte-Thècle concernant l'imposition de la taxe municipale pour le financement des centres d'urgence 9-1-1.

- **Association des directeurs municipaux du Québec (Annexe A)**

L'ADMQ nous informe de l'indexation des droits relatifs à l'exploitation d'une carrière ou d'une sablière. Pour l'exercice financier 2010, le montant applicable sera de 0.51\$ par tonne métrique et de 0.97\$ par mètre cube, sauf dans le cas de la pierre de taille où le montant est de 1.38\$ par mètre cube.

- **Carrefour de la santé et de la sécurité du travail**

Réception d'une invitation à participer au carrefour en grand nombre afin d'y découvrir des idées nouvelles et novatrices qui nous aiderons à faire de nos milieux de travail des endroits où il fait bon de travailler, mais surtout où l'on se sent en sécurité. Réunion mardi 20 octobre 2009 au Best Western Hôtel Universel Drummondville, de 1 h 45 à 16 h 30.

- **Carrefour jeunesse emploi Mékinac**

Dans le cadre Desjardins – Jeunes au travail, Carrefour jeunesse emploi Mékinac a recommandé à la caisse de Sainte-Thècle/Saint-Adelphe de verser le montant des frais remboursables pour le salaire versé à Marie-Pierre Lefebvre au cours de l'été 2009, soit un montant de 810 \$.

- **Centre de gestion de l'équipement roulant**

CGER est heureux d'offrir un tout nouveau produit qui permettra d'économiser carburant et argent tout en contribuant au développement durable : le limiteur de moteur au ralenti. Le limiteur de moteur au ralenti vous permet donc d'économiser jusqu'à 3000\$ par année pour chaque véhicule en réduisant votre consommation de carburant.

À compter du 1er avril 2010, le pourcentage d'indexation pour la location du camion d'incendie sera augmenté de 2 %. (Annexe B)

- **Centre hospitalier régional de Trois-Rivières**

Rassemblement consacré à la traumatologie en Mauricie et au Centre-du-Québec, qui aura lieu Vendredi le 30 octobre 2009, au nouveau pavillon d'enseignement du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières.

- **Collectif d'assurance des municipalités de la Mauricie (Annexe C)**

Vous trouverez ci-joint, le rapport annuel d'expérience et de tarification pour la période du 1er octobre 2009 au 30 juin 2010. Il y aura une augmentation de 13.15 % des primes de l'assurance collective.

- **Comité mauricien sur la persévérance de la réussite scolaire**

Réception d'une invitation à la rencontre régionale de mobilisation qui aura lieu le mercredi 11 novembre 2009 au Centre sportif Alphonse-Desjardins à Trois-Rivières. La date limite d'inscription est le 2 octobre 2009.

- **Commissaire au Lobbyisme du Québec**

Information pour tous les membres du conseil municipal qui ne se représente pas ou que le mandat de certains autres ne soit pas renouvelé. Il est important d'informer le conseil municipale des règles prévues par la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et auxquelles les personnes qui quitteront leurs fonctions devront se conformer au cours des prochaines années. Vous trouverez tous les informations dans le dépliant.

- **Déneigement 2009-2010**

Jean-Luc Dontigny, nous informe de sa disponibilité pour les travaux de déneigement, pour la saison 2009-2010 avec un loader Inter 510. Son taux à l'heure sera de 75\$ plus les taxes en vigueur.

- **Groupement forestier de Champlain Inc.**

Réception d'une convocation pour le lundi 28 septembre 2009 à 19h00 à la cabane à sucre Massicotte, pour la 33e Assemblée Générale Annuelle.

- **Le conseil régional de l'environnement Mauricie**

La CRE Mauricie est fier de s'associer à RECYC-QUÉBEC dans la réalisation d'une campagne visant à inciter les Industries, les commerces et les Institutions (ICI) de la Mauricie à adopter une gestion responsable de leurs matières résiduelles.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Annexe D)**

La collecte sélective changera de journée à Sainte-Thècle et sera dorénavant le jeudi. Il y aura donc une cueillette le mercredi 2 septembre et ensuite le jeudi 17 septembre et le jeudi à chaque deux semaines (1 octobre, 15 octobre) etc.

Rappel, les ordures ménagères seront ramassées aux deux semaines à compter du mercredi 7 octobre 2009.

La Régie nous invite aussi à apporter nos feuilles, à partir du samedi 10 octobre 2009, à la ferme Eurovers situé au 2680, chemin Saint-Thomas Sainte-Thècle.

- **Réseau en loisir**

Les représentants ont décidé de former un comité ayant pour mandat de revoir le fonctionnement du Réseau et d'énoncer un ensemble de propositions pour fin de discussion et de décisions. La prochaine assemblée du réseau en loisir se tiendra mercredi le 28 octobre 2009 à 19h00 à la salle du Conseil municipal de Sainte-Thècle.

Rés. 2009-10-288: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de septembre 2009

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-289 : Approbation des comptes

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de septembre 2009 au montant de 224 973.17 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

L'état des revenus et dépenses au 30 septembre 2009 est remis aux membres du conseil ainsi qu'un estimé au 31 décembre 2009.

Questions de l'assistance

Manuella Perron demande pourquoi 2 membres du conseil municipal étaient contre la proposition d'appui des démarches entreprises par le conseil d'établissement de l'école institutionnelle de la Passerelle, le Sablon D'Or et Masson dans leur demande d'aide en support pédagogique, en soutien à l'enseignement d'une classe multi-niveaux à l'école de la Passerelle à Notre-Dame de Montauban pour l'année scolaire 2009-2010.

Rolland Magnan remercie la municipalité et ses employés pour le travail accompli lors de

la réparation du réseau d'égout le desservant ainsi que 2 autres propriétaires de même que la municipalité.

Lise St-Amand demande d'entretenir le sentier pédestre du lac Chenbail.

Rés. 2009-10-290: Dépôt du rapport sur les indicateurs de gestion pour l'année 2008

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le rapport sur les indicateurs de gestion pour l'année 2008 préparé par Louis Paillé, directeur général.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-291 : Préavis de mise à pied : préposés aux travaux publics

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle avise Messieurs Yvon Richard, Gérald Gonnaville, Yves Vallée et Sylvain Magnan préposés aux travaux publics que leurs services ne seront plus requis à partir de 17 h 00 le 13 novembre 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-292: Travaux de voirie/Soumission pour diverses réparations d'asphalte

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de :

Construction et Pavages Continental

264,94 t.m. à 182.50 \$ = 48 351.55 \$ (54 576.81 taxes incluses)

Lebel Asphalte 2008

265.00 t.m. à 191.00 \$ = 50 615.00 \$ (57 131.68 taxes incluses)

Construction et Pavages Portneuf

264,94 t.m. à 295.00 \$ = 78 157.30 \$ (88 220.04 taxes incluses)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte la soumission la plus basse soit celle de Constructions et Pavages Continental au montant de 54 576.81 incluant les taxes pour la préparation et la pose de 264,94 tonnes métriques d'asphalte dans diverses rues et chemins de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-293: Prix pour la réhabilitation des regards pluviaux dans les rues Notre-Dame et Saint-Jacques

CONSIDÉRANT que plusieurs regards dans les rues Notre-Dame et Saint-Jacques sont

fissurés et ont besoin de réparation ;

CONSIDÉRANT que la compagnie Acuro Inc. propose un produit à base d'époxy pour réparer ces regards ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle engage la compagnie Acuro Inc. pour la réhabilitation de 13 regards pluviaux en béton dans les rues Notre-Dame et Saint-Jacques au coût de 250.00 \$ du pied linéaire pour un montant d'environ 24 000.00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-294: Remplacement du concierge de l'Hôtel de Ville/congé de maladie

CONSIDÉRANT que Louise Dumas, concierge est en congé de maladie ;

CONSIDÉRANT la résolution 2009-09-264 par laquelle le conseil municipal devait statuer sur son remplacement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à l'inspecteur municipal d'envoyer un employé des travaux publics de façon sporadique pour effectuer l'entretien ménager de l'Hôtel de Ville durant le jour, soit en avant-midi ou en après-midi selon le besoin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Offre de l'architecte et de l'ingénieur pour la construction d'un bâtiment au parc Saint-Jean-Optimiste

Le conseil reporte ce sujet à la prochaine réunion.

Rés. 2009-10-295: Offre de service des Consultants MESAR Inc. /eau potable de la 4^{ème} avenue Lac-Croche Sud

CONSIDÉRANT la demande des propriétaires de chalets de la 4^{ème} avenue Lac-Croche Sud afin d'être relié au réseau d'eau potable de la municipalité ;

CONSIDÉRANT le coût des Consultants MESAR Inc. pour la préparation des plans et devis pour ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande aux Consultants MESAR INC. un estimé du coût des travaux pour desservir les propriétaires de la 4^{ème} avenue Lac-Croche Sud en eau potable par le réseau d'aqueduc municipal et d'envoyer cet estimé aux propriétaires concernés afin d'obtenir

leur accord pour le paiement de ces travaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-296: Terrain de l'ancienne Auberge le Château

CONSIDÉRANT que le conseil désire acquérir le terrain de l'ancienne Auberge le Château pour construire une rue afin de desservir les terrains derrière l'Hôtel de Ville et 3 autres terrains appartenant à des privés ;

CONSIDÉRANT que la construction de cette rue favoriserait le développement domiciliaire sur le bord du lac des Chicots ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle mandate le maire Alain Vallée afin de faire une offre d'achat à Jocelyn Rees (9145-3761 Québec Inc.) pour son terrain lot 83-36. Cette offre sera au montant de l'évaluation municipale pour le terrain et plus les travaux de nettoyage du terrain après l'incendie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseil demande aussi de prendre une entente avec les propriétaires voisins de Jocelyn Rees soient : Paul-André Lavoie et Roger Lafrance pour le passage d'une rue, tel qu'indiqué au plan préparé par Jean-Yves Piché, inspecteur municipal.

Rés. 2009-10-297: Maison des jeunes/ouverture durant la semaine

CONSIDÉRANT la demande de la Maison des Jeunes est ouverte les soirs de fin de semaine soient du vendredi au dimanche;

CONSIDÉRANT la demande de la Maison des Jeunes d'ouvrir aussi le soir durant les jours de la semaine ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'ouverture de la maison des Jeunes les jours de semaines en soirée soit de 18h à 21h du lundi au jeudi pour une période d'un mois et la municipalité paiera les animateurs pour les heures travaillées au tarif prévu.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-298: Hôtel de Ville/installation d'un contrôleur pour la gestion des températures d'eau des chaudières

CONSIDÉRANT l'ajout d'un contrôleur au système de chauffage de l'Hôtel de Ville réduirait la consommation d'énergie et les excès de chaleur inutile ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte d'offrir de Jean-Louis Lajoie pour la fourniture et l'installation d'un contrôleur de marque Teckmar modèle 261 et de deux thermostats programmables de marque White Rogers modèle 1F800171 à l'Hôtel de Ville au coût de 2 950.00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-299: Hôtel de Ville/changer le tapis du Centre Local d'emploi

CONSIDÉRANT que dans le local du Centre Local d'emploi de l'Hôtel de Ville le tapis est très usé et qu'il doit être remplacé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Pierre Lachance pour le remplacement du tapis du local 101 de l'Hôtel de Ville :

- la section passage sera remplacée par de la céramique environ 56 mètres carrés

- la section des bureaux un nouveau tapis sera installé environ 56 mètres carrés.

Pierre Lachance fera la pose de la céramique et du tapis pour un montant de 2 480.00 \$ tandis que la céramique et le tapis seront fournis par la municipalité et le coût est d'environ 2 420.00 \$. Le tout pour un grand total estimé de d'environ 5 000.00\$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-300: ADMQ/formation gestion municipale – volet greffe

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général, Louis Paillé, a assisté à la formation donnée par l'ADMQ intitulé Gestion municipale – Volet greffe qui se donnera à Shawinigan le 14 octobre 2009. Les frais d'inscription et de déplacement seront assumés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-301: Projet de mise en valeur du milieu forestier/soumission pour du dynamitage dans le chemin du lac Bouton

CONSIDÉRANT que dans le cadre des travaux de mise en valeur du milieu forestier du dynamitage est nécessaire dans le chemin du lac Bouton pour rendre ce chemin sécuritaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de l'entreprise compagnie Élie Grenier au montant de 12 000.00 \$ plus taxes pour

le dynamitage de 4 emplacements sur le chemin du lac Bouton à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-302: Demande de Mathieu Légaré et Maud Matte Germain

CONSIDÉRANT la demande de Maud Matte-Germain et Mathieu Légaré de garder cinq poules au 131 rue Bédard Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage 8-90 interdit tout usage agricole dans la zone 93-RA qui comprend la propriété du 131 rue Bédard ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle n'accorde pas d'autorisation à Maude Matte-Germain et Mathieu Légaré pour garder des poules au 131 rue Bédard Sainte-Thècle et s'en tient à au règlement de zonage 8-90 qui interdit tout usage agricole dans la zone 93-RA.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Demande de soumission pour l'agrandissement de la bâtisse du 115 rue Lacordaire (COOP)

L'architecte Michel Pellerin a envoyé les soumissions pour l'agrandissement de la bâtisse du 115 rue Lacordaire à Sainte-Thècle (Coopération Solidarité Santé de Sainte-Thècle). Il y aura une visite de chantier le 14 octobre et les entrepreneurs devront déposer leurs soumissions au plus tard le 22 octobre 2009. Le coût de ces travaux est entièrement payé par la Fondation de la coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle. Le conseil accordera le contrat à la prochaine réunion.

Questions de l'assistance

Reynald St-Amand dit qu'il fait très chaud dans la salle Aubin et que le thermostat est derrière les rideaux.

Albert Auclair félicite Daniel Allard pour la mention que son entreprise a reçu concernant la production du meilleur chanvre au Canada. Il demande aussi d'asphalter le rond point de la rue de l'Anse.

Manuella Perron demande quand sera asphalté la rue Charles-Audy.

André C. Veillette demande qui ramassera les matières résiduelles après le 31 décembre 2009.

Victorin Mongrain demande que si la municipalité fait une rue sur l'emplacement de l'ancienne Auberge le Château si cette rue sera reliée avec la rue place lac des chicots. Il

nous demande aussi lorsqu'un nouveau contrat d'enlèvement des matières résiduelles sera donné s'il y aura une manière spéciale pour placer notre poubelle.

Rés. 2009-10-303: Demande de Albert Auclair/asphalte dans la rue de l'Anse

CONSIDÉRANT la demande de Monsieur Albert Auclair d'asphalter le rond point de la rue de l'Anse ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'inspecteur municipal à faire asphalter le rond point de la rue de l'Anse par les Constructions et Pavages Continental lorsqu'ils exécuteront les travaux de pavage dans la municipalité et ce pour un coût d'environ 1 000.00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaires nouvelles :

Rés. 2009-10-304: Ajout de toiles dans la salle Aubin

CONSIDÉRANT la demande du président de Promotion Ste-Thècle Inc. d'installer des toiles dans la salle Aubin ;

CONSIDÉRANT l'offre de Rembourrage Milot Inc. pour la fourniture et la pose de toiles dans la salle Aubin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle n'accepte l'offre de Rembourrage Milot Inc. au montant de 2 625.00 \$ plus taxes pour la fourniture et la pose de 9 toiles pour la salle Aubin. Cette dépense sera imputée au poste budgétaire tourisme/subvention et si le total de ce poste budgétaire dépasse 10 000.00 \$ l'excédent sera payé par Promotion Ste-Thècle Inc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2009-10-305: Conformité du plan et des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement de la MRC de Mékinac

CONSIDÉRANT que la municipalité doit rendre conforme son plan et ses règlements au nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que plusieurs modifications doivent être effectuées à notre plan et à nos règlements d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

demande à Louis Filteau de la MRC de Mékinac d'activer les modifications de notre plan et nos règlements d'urbanisme afin de les adopter dans les plus brefs délais.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

André Lacombe demande d'inscrire le nom des conseillers sur le bulletin municipal.

Rés. 2009-10-306: Levée de la séance

À 20 h 57, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Secrétaire-trésorier

Maire